

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, confirme que le Secrétaire général des Nations-Unies a demandé officiellement au Canada de fournir un contingent dans le cadre d'une participation à la force d'urgence des Nations-Unies, organisée pour répondre à la résolution 340 du Conseil de sécurité qui s'est réuni le 25 octobre dernier. La demande du Secrétaire général consiste à fournir un contingent qui s'emploiera à organiser les services de soutien de la force d'urgence, en particulier, en ce qui concerne les transports aérien et terrestre, les communications, les services d'intendance et tout ce qui s'y relie.

Comme ce fut souvent mentionné à la Chambre des Communes et en public, la position du gouvernement est que celui-ci est prêt à contribuer à la création d'une telle force d'urgence à la condition que celle-ci soit sous les auspices de l'Organisation des Nations-Unies, que cette participation soit acceptée par toutes les parties concernées et qu'enfin elle puisse jouer un rôle utile. M. Sharp a assuré le Secrétaire général que sa requête recevrait la plus sérieuse et la plus urgente attention. A cet effet, un groupe de fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale sont partis rejoindre nos fonctionnaires de la délégation canadienne aux Nations-Unies. Ensemble, avec les fonctionnaires du Secrétariat des Nations-Unies, ils discuteront les détails de la demande faite au Canada, particulièrement en ce qui concerne son mandat, le personnel requis, le matériel nécessaire etc. Lorsque ces renseignements seront connus, le gouvernement canadien pourra informer le Secrétaire général de sa décision.

M. Sharp a, bien entendu, communiqué avec le Premier ministre et il consultera, dès demain, les ministres de la Défense nationale et du Cabinet. M. Sharp a déclaré que la situation était urgente et qu'il espérait que le gouvernement sera en mesure de prendre une décision dans le plus bref délai possible.

★           ★           ★